



Déclaration sur l'honneur rédigée par un tiers est-ce légal

Par amemaya, le 20/05/2010 à 19:52

Bonjour,
une déclaration sur l'honneur doit-elle être obligatoirement rédigée par la personne concernée ? Quelle risque encourt une personne écrivant une déclaration en se substituant à une autre ?
Merci pour votre réponse
Maya